

*Construction de bâtiments aux aéroports et aérodromes pour le corps d'aviation, etc.*

13. Le sous-comité a commencé son enquête sur la méthode d'achat d'emplacements d'aéroports et de construction pour fins d'entraînement, mais il n'est pas prêt à soumettre de rapport à ce sujet.

*Conclusions et recommandations*

La portée de notre enquête ne nous autorise pas encore à formuler de conclusions ou recommandations autres que les précédentes, et indique la nécessité de poursuivre l'enquête.

Le rapport du sous-comité No 2, modifié par le Comité a été adopté comme suit:

*Rapport du sous-comité No 2, modifié*

Le sous-comité a été chargé d'enquêter sur les sujets suivants:

- (a) services médicaux, dentaires et d'hospitalisation de l'armée, de la marine et de l'aviation;
- (b) denrées alimentaires pour les forces, inspection et approvisionnements; récupération des restes;
- (c) construction de bâtiments pour l'armée et la marine.

Le sous-comité tient à dire que ses recherches sur les sujets ci-haut n'ont pas été complétées, et qu'ainsi il ne se croit pas encore en mesure de tirer des conclusions définitives ni de recommander de modifications importantes.

(A) *Services médicaux, dentaires et d'hospitalisation dans l'armée, la marine et l'aviation.*—Le sous-comité n'a pu aborder cet aspect particulier de son travail, sauf que son président s'en est entretenu, pour frayer les voies, avec le directeur général des services médicaux de l'armée.

(B) *Denrées alimentaires pour les forces, inspection et approvisionnements; récupération des restes.*—Le sous-comité a fait porter son travail sur le sujet ci-haut.

Il a effectué ses recherches en obtenant des hauts fonctionnaires appropriés du ministère le mode de fonctionnement et de contrôle concernant ces questions et il s'est renseigné sur la façon dont les règlements du ministère étaient appliqués et observés dans les effectifs militaires à Ottawa ou dans les environs

(1) *Approvisionnement: fourniture, attestation de la réception, garde, distribution et consignment des entrées et sorties.*

Le quartier-maître général est responsable du rationnement de l'armée et de l'aviation au Canada.

La liste actuelle des rations résulte surtout de recommandations d'un comité de conseillers experts en matière d'alimentation, de diététique, d'hygiène, de science domestique, d'agriculture, etc., relevant du Conseil national de recherches.

Il a été préparé des descriptions précises sur chacun de ces sujets à la division du quartier-maître général. Elles sont fournies à chaque maison ou particulier invité à soumissionner.

Des dépôts d'approvisionnements de l'I.R.C. sont établis à divers centres par tout le Canada où le stationnement des unités rend cette mesure recommandable.

Les directeurs des approvisionnements à ces dépôts font leurs demandes aux adjudicataires selon leurs besoins immédiats. Chaque contrat d'alimentation comporte ce privilège lors de la livraison.